

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain  
QUILICHINI et Emmanuel CELERI  
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**COMMUNE DE COTI-CHIAVARI**

Suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 6 novembre 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Mademoiselle Madeleine TRAMINI, en son vivant Retraitée, demeurant à FRASSETO (20157), née à FRASSETO (20157), le 16 octobre 1903, célibataire et décédée à AJACCIO (20000), le 26 octobre 1996.

Elle a possédé depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) jusqu'à la date de son décès sur la commune de COTI-CHIAVARI (20138), diverses parcelles de terre cadastrées section C numéro 482 lieudit Giordanu pour 01ha 52a 33ca, section C numéro 485 lieudit Straccina pour 47a 27ca et section C numéro 486 lieudit Straccina pour 05a 40ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

*"Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."*

Adresse mail de l'étude : [rombaldi.formalités@notaires.fr](mailto:rombaldi.formalités@notaires.fr)